

Aux membres de la Caisse populaire Desjardins du Saguenay-Saint-Laurent

Vous êtes convoqués à l'assemblée générale annuelle pour l'année financière 2018.

Mardi 30 avril 2019, 19h00
Salle municipale de Sacré-Cœur
88, rue Principale Nord
Sacré-Cœur (Québec) G0T 1Y0

En tant que membre, vous pourrez :

- prendre connaissance du rapport annuel;
- décider de la répartition des excédents annuels (ristournes);
 - statuer sur le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles ainsi que sur le virement de toute somme provenant de la réserve pour ristournes éventuelle au fonds d'aide au développement du milieu;
- adopter des modifications au Règlement intérieur - de la Caisse;
- élire les membres du conseil d'administration;
- poser vos questions au conseil d'administration et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour.

Modifications au Règlement intérieur de la Caisse

Les membres seront appelés à se prononcer afin d'apporter les modifications suivantes au *Règlement intérieur de la Caisse* :

- modification de l'article 8.1 du *Règlement intérieur* visant à augmenter de dix (10) à onze (11) le nombre d'administrateurs au conseil d'administration;
- modification à l'Annexe «A» du *Règlement intérieur* afin d'augmenter de deux (2) à trois (3) le nombre de postes réservés au Secteur A suite à la conversion d'un poste au profit du groupe universel.

Les modifications au règlement prendront effet dès leur adoption.

Les membres peuvent obtenir une copie des modifications proposées en s'adressant à la Caisse pendant les heures d'ouverture.

Élections

Trois (3) postes seront à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse. Les groupes à représenter sont : le Secteur B (municipalité de Les Escoumins et de la réserve indienne d'Essipit), le Secteur C (municipalité du village de Tadoussac). Le troisième poste à combler est ouvert à tout membre résidant, travaillant ou étant domicilié au Québec. Veuillez noter que conformément au *Règlement intérieur de la Caisse*, la période de mise en candidature s'est terminée le mardi 19 février 2019 à 16h00. Si les modifications au Règlement intérieur sont adoptées, un poste supplémentaire, lié au Secteur A sera à pourvoir au conseil d'administration.

Candidats à un poste d'administrateur pour cette assemblée

Serge Hovington, secteur universel

Yan Chamberland, secteur B

Tina Tremblay, secteur C

Tous les membres de la Caisse
sont cordialement invités à participer à cette assemblée.

Signé le 26 mars 2019
Roxanne Marquis